

Maison des Associations
63, avenue Pasteur
10000 Troyes

Objet : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 5 Juin 2018

Présents : CANRON Frédérique - DELAINE Sylvie - DUTEURTRE Christiane - FALLET Antoine - HERVY Martine - JAWORSKY Danièle - JAWORSKY Gérard - LEVEQUE Christelle - MOTTARD Marceline - VERRIER Didier - DIETZ Arlène - POMPONNE Sandrine - RAGUET Nadine - VANDENBUSSCH Allan.

Absente : DE ZUTTER Marie Joël

Invités : SOUPIROT Olivier et DESCHAMPS Emmanuelle

La séance est ouverte à 19 h.00.

Adoption Ordre du jour

➤ Coupees de l'Aube 2018 :

Les finales des catégories -18 sont reportées au samedi 16 juin en raison de la participation d'équipes auboises aux finales des championnats régionaux -18 masculins et féminins.

- -18 F : à Rosières après le CPS féminin (17h30)
- -18 M : à la salle Omnisport de Troyes (ETAC) après le CPS masculin (17h30=)

➤ AG Comité 2018 :

Rapport de la CDA :

Peu d'arbitrages manquants car beaucoup d'arbitres toujours disponibles.

Trois arbitres proposés en Région : Hambartsoum HAMBARTSOUMIAN (ETAC)
Florian ELIE (Bar sur Aube)
Clément PETIT (Rosières)

Les péréquations sont en cours et devraient présentées pour l'AG.

Rappel : il n'y a pas de péréquations au niveau régional, ni pour les compétitions inter-départementales.

Rapport de la COC :

Les engagements ne seront facturés qu'aux clubs aubois pour ceux qui ont participé aux compétitions inter-départementales.

Rapport CTF :

Il faudra vérifier les labels distribués pour les Ecoles de Handball.

Comptabilité :

Clubs en difficultés : Nogent HB et le HBC Vallée de l'Armance = proposer des rendez-vous.

Trois clubs sont en dettes envers le Comité : ils ne pourront participer à l'AG que s'ils sont en règle financièrement.

Il est prévu une augmentation des cotisations départementales de 0.80 €. La Ligue n'augmentera pas ses cotisations.

Les frais d'arbitrage ne sont pas changés ; par contre, les temps de jeu sont remplacés par la catégorie correspondante.

catégories	JA	JAJ
+16	35 €	
-18	30 €	30 €
-15	21 €	20 €
-13	18 €	16 €
-11		8 €

Pas d'indemnités pour les plateaux -11 et -9

Rapport de la COC :

Les engagements adultes sont à transmettre pour le 4 juillet = réunion de la COCV le 5 juillet.

Les engagements de jeunes sont reportés en septembre

Rapport CMCD :

Le club accédant doit respecter la CMCD de la division supérieure.

Accession d'Anglure en Championnat régional : ce club ne dispose pas d'équipes de jeunes, ni d'arbitres, ni de jeunes arbitres, ni de cadres entraîneurs = proposer une réunion au club pour mettre en place des actions de structuration.

Challenge Fair-Play :

En cours ; il faudra également incorporer les officiels dans les calculs.

Participations plateaux :

Les relevés seront faits avec Emmanuelle.

Meilleurs clubs de jeunes :

A faire.

Propositions de médailles :

Les clubs ont fait parvenir au Comité leur proposition de récompense de leurs dirigeants. Il est précisé que chaque club ne peut présenter que trois personnes au maximum à l'AG du Comité.

Le Comité peut proposer également quelques personnes ayant participé activement à la vie du Comité.

Le Comité attribue ces récompenses selon un contingent défini par le Règlement Intérieur : 2 médailles d'or, 4 médailles d'argent, 6 médailles de bronze. Sauf cas exceptionnel, la première récompense attribuée est la médaille de Bronze, la deuxième la médaille d'Argent, la troisième la médaille d'Or et une promotion ne peut être envisagée qu'au moins quatre ans après l'attribution de la précédente. Le Président vérifiera la pertinence des demandes.

La séance est levée à 21h45,

La secrétaire Générale

Christiane DUTEURTRE

Le Président

Gérard JAWORSKY.